

après tout, n'est qu'un pur accident. Plus que jamais il est nécessaire de marcher sous le même drapeau, car l'ennemi s'approche de plus en plus. Avant longtemps peut-être il nous faudra combattre pour notre foi, où s'rons nous donc si déjà nous nous séparons pour des questions banales. L'ennemi aurait de la facilité à nous vaincre. Serions nous donc moins intelligents que nos ennemis qui se lèvent toujours comme un seul homme, comme une armée formidable, quand il s'agit de combattre la religion catholique ?

L'UNION STE CECILE.

Lundi, le 14 janvier dernier, le cercle social et littéraire de St Boniface, "l'Union Ste Cécile" fêtait son digne et dévoué président. M. Roger Goulet, inspecteur catholique des écoles.

A cette occasion, et pour entourer la présentation du cadeau de toute la gaieté possible, les membres avaient organisé une magnifique séance où la comédie, le chant et la musique ont uni leur note gaie et joyeuse au ton grave et sérieux de la superbe adresse présentée au président, par M. Noël Bernier, avocat, au nom de tous les membres du Cercle.

Nous pouvons ajouter sans crainte que cette adresse exprimait de plus la pensée et les sentiments de tous les Catholiques de St Boniface qui connaissent et savent apprécier le dévouement de M. Roger Goulet.

Les sentiments contenus dans cette adresse avaient exactement la note catholique et française. Ils répondaient parfaitement aux désirs et aux ordres du Pape qui demande sans cesse aux catholiques l'union et la concorde dans la revendication des droits les plus sacrés qu'à l'homme: "Aimer et servir son Dieu, conserver et parler sa langue" Ces désirs sont ceux que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ne cesse d'exprimer; ces droits sont ceux pour la revendication desquels depuis son élévation à l'épiscopat l'Archevêque de St Boniface n'a cessé de lutter.

Aussi, ne savons-nous et ne pouvons-nous que nous unir aux membres de l'Union Ste Cécile, pour demander à Dieu d'accorder à M. Roger Goulet, quarante autres années et plus d'existence, afin que longtemps encore, il puisse travailler parmi nous, pour le bien de la cause française et catholique.